

Paris, 16 octobre, 1863

MATÉRIAUX

POUR

L'HISTOIRE DE L'HOMME.

BULLETIN MENSUEL.

BUREAU

d'échange et vente d'objets
quaternaires
et anté-historiques.

Rue de Vaugirard, 35

PARIS

—CO—

Monsieur et cher Confidant,

Votre lettre du 13 vient de me arriver.
Elle est des plus intéressantes. Recevez mes
remerciements. Vos excellents dessins ont
fait passer tous mes yeux vos curieuses
trouvailles. Ce qui fait surtout l'importance
de votre communication, c'est la présence
dans vos dolmens des objets en bronze
et plus encore des pierres et des métaux
travaillés au tour. Ils doivent appartenir
à une époque bien plus récente que ceux
de Bretagne. Quant au fer, vous ne citez
qu'un exemple qui probablement est un
accident.

Je me fais un grand plaisir de publier
votre lettre dans les Matériaux. Je ne
regrette qu'une chose c'est de ne pas
pouvoir reproduire les dessins.

Permettez-moi de vous soumettre quelques
observations.

Vous n'avez pas parfaitement compris
la théorie de M. Bertrand, que j'avais

probablement mal résuée. M. Bertrand
croit que les dolmens sont l'œuvre d'un
peuple voyageur, dont les émigrations
se sont faites en suivant les rivages de
la mer ou les cours d'eau navigables. Les
monuments ^{que ce peuple a} ~~qu'il a~~ laissés doivent donc
se trouver ~~sur sa~~ ^{le long de sa} ligne d'émigration.
Ils se groupent dans les bords des fleuves
navigables, mais ce n'est pas à dire
pour cela qu'ils sont au bord de l'eau;
ils peuvent très bien occuper les plateaux,
les hauteurs, jusqu'à de grandes distances.
Sans points arides et en fécile, ils sont
bien mieux conservés que dans le fond des
vallées où la culture et les besoins de
construction les ont fait en grande partie
détruire.

Des petites rondelles en calcaire blanc,
très tendres, avec une face usée, et l'autre
striée, sont faites avec des fragments de
coquilles bivalves, très probablement de
grands Cardium, c'est du moins la détermination
que suggère votre fort bon dessin.

Il serait bien important de classer
si les objets du grand dolmen de Bouscat, que

vous penser être en ivoire, tout bien en
véritable ivoire? Je ne puis rien dire pour
l'anneau parfaitement conservé, qui pourrait
bien être simplement en bois, dur et compact,
quand au second objet que vous décrivez fort
bien et que vous décrivez encore mieux, c'est
ordinairement un fragment de défense de Sus.
J'emploie avec l'intention le mot générique Sus,
parce que je n'ai pu préciser si c'est une défense
de cochon ou de sanglier. Le fragment est
naturellement concave d'un côté, comme de
l'autre, les chutes parallèles du côté concave
se voient dans toutes ces défenses. Quant à
la couche de peinture, grise, brillaire, comme
vermillon, ce pourrait bien être même que la
couche d'ivoire, altérée, et se fendillant?
vérifier le fait.

J'aurais pu dire aussi ce que vous dites
de la caverne de Vézols, mais puisque
vous avec l'intention de la fouiller, il est
plus prudent de ne pas en parler encore.
Cela fera, si vous le voulez bien, le sujet
d'une seconde lettre après vos explorations.

Je vous remercie de l'envoi du numéro
de l'Illustration du Midi. Si vous pouvez
me procurer, en communication, le bois
contenant les objets en silex et en osse, vous
me ferez grand plaisir. Je le recevrai
après m'en être servi pour les Matériaux.

Agnès, Monsieur et cher Cousin, mes
salutations empreintes et cordiales

Votre tout dévoué

Gabriel de Mortillet

P.S. — Pour la même occasion j'ai aussi écrit une
brochure sur les Terres de la Reggiana.

MATERIAUX
pour
L'HISTOIRE DE L'HOMME

BULLETIN MENSUEL

illustré.

France 10 Francs.

Etranger 12 „

Bureau d'échange pour
les publications et objets
qui se rattachent à l'histoire
de l'homme. Anthropologie,
Géologie, Archéologie.

Rue de Vaugirard, 35.
PARIS.

Paris, 24 octobre, 1865

Cher Monsieur,

Votre article était déjà composé
et mis en page quand j'ai reçu hier
votre lettre du 20 octobre. J'ai retiré cet
article de l'impression, le remettant d'après
votre avis pour le prochain numéro, c'est-à-
dire pour celui de novembre. Vous recevrez en
même temps que cette lettre ou le lendemain
une épreuve.

Certainement que des gravures doubleraient
l'intérêt de votre article déjà si intéressant.
En donnant le manuscrit à l'imprimeur j'ai
bien vivement regretté de ne pouvoir profiter
de vos excellents dessins. Les publier tous
serait magnifique, mais les frais seraient
trop forts. Je joins à ma lettre un choix
de ceux qui me paraissent les plus importants.
Plusieurs seraient sans doute cités par
la plupart des auteurs qui s'occupent de
la matière. Si vous pouvez prêter un
budget les frais de gravure seront un
véritable service rendu à la science.

Voici la combinaison que je vous propose:

Pour faire exécuter avec soin les gravures des dessins ci-joints, dans le genre de celles des pages 435, 436, 437 et 539 de la 1^{re} année de Matériaux il faut compter 60 à 70 francs de frais.

Un tirage à part, à 100 exemplaires, de votre travail coûtera 4 francs.

Et bien si vous voulez pour 50 francs je ferai exécuter les gravures et vous ferez le tirage à part. Vous resterez propriétaire des bons gravés pour les utiliser dans d'autres publications; mais de mon côté j'aurai le droit de faire des clichés qui resteront à ma libre disposition.

Cette combinaison ~~est~~ avantageuse à tous les deux, est certainement la plus propre à faire grandement connaître et vulgariser vos belles découvertes.

Si vous acceptez l'offre que je vous fais, veuillez me répondre sans retard. Je vous prie aussi de me dire si les dessins sont de grandeurs naturelles ou bien réduits et alors dans quelles proportions. Je désirerais aussi savoir si les objets originaux sont en votre possession ou en d'autres mains. Je veux toujours indiquer où se trouvent les objets représentés, comme je l'ai fait dans mes derniers numéros. J'indiquerai aussi que les gravures ont été faites à vos frais.

Je vous récite ce que je vous ai déjà dit dans ma précédente lettre vos recherches dans les dolmens me semblent des plus importantes. Je vous engage très fort à les continuer avec le plus grand soin. Il faut apporter la plus grande attention dans les fouilles, et apprécier avec une extrême critique les divers faits qui peuvent se produire. La présence d'objets en silex avec des grains de verre est un fait anormal. Le verre n'a été connu qu'à l'époque du fer, alors le silex était oublié depuis longtemps. Le mélange de ces objets ne peut venir que d'un remaniement postérieur. Les poteries émaillées comme le verre sont bien postérieures à l'oubli du silex, mais leur présence avec le fer est toute naturelle.

Lorsque vous aurez la l'épave que je vous adresse, veuillez la corriger et la compléter puis vous me la renvoyer. Vous pouvez y ajouter les faits nouveaux qui concernent vos connaissances. Vous verrez que j'ai fait même votre lettre d'une observation. Je serais enchanté si vous pouviez me dire de la publier, en modifiant un peu ce que vous dites de M. Bertrand. Ne pourriez vous pas retrancher ce et au reste comme cette circonstance paraît être très importante aux yeux de M. Bertrand. ; maintenant l'observation que vos dolmens sont loin des cours d'eau navigables, ce qui est un fait qu'il est bon de constater.

J'ai trouvé dans votre lettre un passage du Sémaphore qui annonce commencement des

découvertes antéhistoriques. Je connaissais
cet article. Je ne puis le citer car il
montre une ignorance complète de la question.
J'ai flûté là un canard ou une oie.
Pour m'éclairer j'ai écrit à M. Marion
directement et j'en ai reçu un
réponse, ce qui me fait avouer que j'ai
eu raison dans ma première appréciation.
Je ne vous remercie pas moins pour votre
envoi.

Veuillez agréer les salutations les
plus cordiales et les plus empressées

de votre tout dévoué

Gabriel de Mortillet

922 552119

Paris, 2 novembre, 1865

MAIERIAUX
pour
L'HISTOIRE DE L'HOMME

BULLETIN MENSUEL

illustré.

France 10 Francs.

Etranger 12 „

Bureau d'échange pour
les publications et objets
qui se rattachent à l'histoire
de l'homme. Anthropologie,
Géologie, Archéologie.

Rue de Vaugirard, 35.

PARIS.

Cher Monsieur,

Du moment où vous accepter les
propositions que je vous ai faites, j'ai
mis de suite en main vos dessins pour la
gravure. Ils sont très bien et rendent
parfaitement les objets. La meilleure
preuve c'est que j'ai pu reconnaître
vos rondelles en coquilles et vos fragments
de dentelle. Il est certain que la vue
des objets seraient très utile, pourtant
loin de vous encourager à les envoyer,
je vous dissuaderais au contraire. Ces
objets intéressants peuvent s'égarer ou
se détériorer. Les voyages doivent être
révisés pour des cas très importants.

Je compte sur le retour de l'épreuve
pour l'époque que vous m'indiquerez
du 10 au 12 courant.

Je vous adresse par le courrier de ce jour une seconde épave dont vous pourrez disposer comme bon vous semblera.

J'accepte très volontiers l'offre que vous me faites de réunir le plus de renseignements possibles sur vos dolmens et les objets qu'ils ont fournis. Je suis si persuadé de l'importance de travail et je vous crois si apte à le mener à bonne fin, que j'ai parlé de vous au Ministère de l'Instruction publique. J'ai tout bien d'espérer que la commission pour la carte des Gaules mettra à votre disposition 150 à 200 francs pour vous aider à dresser la carte des monuments dits celtiques. M. Bertrand fera la proposition. Ce que désirerait la commission c'est la position exacte des monuments sur la carte de l'Etat-major, leur nom et le dessin des plus curieux, avec le plan coté. La subvention accordée avait pour ces dessins et plans. Les fouilles sont relatives avec soin, quand un objet trouvé, vous

pouvoir les garder pour votre collection
et en disposer. Pour le moment ce qui
détermine surtout la Commission c'est le
travail topographique, les plans et
dessins cotés.

Maintenant permettre-moi de
plaider un peu pour mon intérêt, pro
domo mea, Ma collection est bien
bonne en objets des dolmens. Si vous
avez des doubles j'en recevrais quelques
uns avec le plus grand plaisir. Si
unefois il y en avait à vendre que
vous ne vouliez pas acquiescer pour
vous, je vous prie de m'en avvertir.

Agréer, cher Monsieur et confrère,
l'assurance de mes meilleurs sentiments

Gabriel de Montille